



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/609
8 juin 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

510ème séance plénière

PC Journal No 510, point 4 de l'ordre du jour

DECISION No 609
ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DE 2004
SUR LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 476 du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Rappelant en outre les dispositions du chapitre I et du paragraphe 9 du chapitre VI du Document de Helsinki 1992,

Rappelant également sa Décision No 592 du 29 janvier 2004 relative aux dates de la Réunion de 2004 sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine et sa Décision No 593 du 29 janvier 2004 sur les thèmes pour la deuxième partie de la Réunion de 2004 sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine,

Décide d'adopter l'ordre du jour de la Réunion de 2004 sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine, tel qu'il figure en annexe.

**PROGRAMME DE LA REUNION DE 2004
SUR LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE**

Varsovie, 4 – 15 octobre 2004

Lundi 4 octobre

- | | |
|-----------------------|--|
| 10 heures — 13 heures | Séance plénière d'ouverture |
| 13 heures — 15 heures | Pause |
| 15 heures — 18 heures | Séance de travail : Institutions démocratiques, notamment : <ul style="list-style-type: none">— Elections démocratiques ;— Suivi de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine des 15 et 16 juillet 2004 consacrée aux normes et aux engagements électoraux ;— Démocratie aux niveaux national, régional et local ;— Suivi du séminaire sur la dimension humaine consacré aux institutions et à la gouvernance démocratiques, qui a eu lieu du 12 au 14 mai 2004 ;— Citoyenneté et droits politiques ; |

Mardi 5 octobre

- | | |
|-----------------------|---|
| 10 heures — 13 heures | Séance de travail : Tolérance et non-discrimination I, notamment : <ul style="list-style-type: none">— Allocution du Haut Commissaire pour les minorités nationales ;— Minorités nationales ;— Roms/Sintis ;— Mise en oeuvre du Plan d'action concernant les Roms et les Sintis. |
| 13 heures — 15 heures | Pause |
| 15 heures — 18 heures | Séance de travail : Tolérance et non-discrimination II, notamment : <ul style="list-style-type: none">— Egalité des chances pour les femmes et les hommes ;— Prévention du nationalisme agressif, du chauvinisme et de la purification ethnique. |

Mercredi 6 octobre

- 10 heures — 13 heures Séance de travail : Libertés fondamentales I, notamment :
- Allocution du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias ;
 - Liberté d'expression et médias et information libres.
- 13 heures — 15 heures Pause
- 15 heures — 18 heures Séance de travail : Libertés fondamentales II, notamment :
- Liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction ;
 - Liberté de mouvement.

Jeudi 7 octobre

- 10 heures — 13 heures Séance de travail : Etat de droit I, notamment :
- Transparence législative ;
 - Indépendance du judiciaire ;
 - Droit à un procès équitable ;
 - Institutions du médiateur et institutions nationales des droits de l'homme.
- 13 heures — 15 heures Pause
- 15 heures — 18 heures Séance de travail : Etat de droit II, notamment :
- Echange de vues sur la question de l'abolition de la peine capitale ;
 - Prévention de la torture ;
 - Suivi de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine des 6 et 7 novembre 2003 consacrée à la prévention de la torture.

Vendredi 8 octobre

- 10 heures — 13 heures Séance de travail : Questions humanitaires et autres engagements, notamment :
- Traite des êtres humains ;
 - Mise en oeuvre du Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains ;
 - Droit international humanitaire ;

	— Migrations, réfugiés et personnes déplacées.
13 heures — 15 heures	Pause
15 heures — 16 heures	Séance de travail : Questions humanitaires et autres engagements (suite) :
	— Traitement réservé aux citoyens d'autres Etats participants ;
	— Travailleurs migrants, notamment suivi de la séance pertinente de la Conférence de l'OSCE sur la tolérance et la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, tenue les 13 et 14 septembre 2004.
	Questions diverses
16 heures — 18 heures	Séance plénière
Lundi 11 octobre	
10 heures — 13 heures	Séance de travail : Débat sur les activités menées dans le cadre de la dimension humaine (en particulier sur les activités de projets et de programmes), notamment :
	— Suivi de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine des 25 et 26 mars 2004 consacrée à l'éducation et à la formation en matière de droits de l'homme.
13 heures — 15 heures	Pause
15 heures — 18 heures	Séance de travail : Débat sur les activités menées dans le cadre de la dimension humaine (en particulier sur les activités de projets et de programmes) (suite)
Mardi 12 octobre	
10 heures — 13 heures	Thème choisi spécialement : Promotion de la tolérance et de la non-discrimination
13 heures — 15 heures	Pause
15 heures — 18 heures	Promotion de la tolérance et de la non-discrimination (suite)
Mercredi 13 octobre	
10 heures — 13 heures	Thème choisi spécialement : Liberté de réunion et d'association

13 heures — 15 heures Pause

15 heures — 18 heures Liberté de réunion et d'association (suite)

Jeudi 14 octobre

10 heures — 13 heures Thème choisi spécialement : Complémentarité et coopération
entre organisations internationales pour la promotion des droits
de l'homme

13 heures — 15 heures Pause

15 heures — 18 heures Complémentarité et coopération entre organisations
internationales pour la promotion des droits de l'homme (suite)

Vendredi 15 octobre

10 heures — 13 heures Séance plénière élargie de clôture